

Département du Doubs
Arrondissement de Besançon
Canton de Saint-Vit

**Syndicat Intercommunal
à Vocation Scolaire
de Villers-Buzon**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOS
Séance du 14 décembre 2021 à 18h30
Mairie de Villers-Buzon**

Date de convocation : 09/12/2021	Nombre de membres : 6 Nombre de votants : 5 Nombre de procurations : 0
<i>L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre, le conseil syndical du SIVOS de Villers-Buzon, dûment convoqué le 9 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Jennifer BAUD, vice-présidente.</i>	Présents : Alain BEQUILLARD, Philippe DOLEJAL, Jennifer BAUD, Yann BEURAUD, Julien BRELOT
Secrétaire de séance : Philippe DOLEJAL	Absent : Stéphane RAMELET Absent excusé : Procuration :

ORDRE DU JOUR

(Ouverture de la séance à 18h30)

1 | Approbation du PV de la réunion du 31/08/2021

Le procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 31 août 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 | Désignation des membres du conseil syndical suite démissions

Suite aux démissions de Mme Catherine DUC et de M Florian POTHIAI, délégués titulaires, il a été désigné de nouveaux délégués au SIVOS par la commune de Pouilley-Français :

- Commune de Mazerolles-le-Salin :
 - o Délégués titulaires :
 - Alain BEQUILLARD
 - Philippe DOLEJAL
 - o Délégués suppléants :
 - Julien SIREDEY
 - Raphaël ROBE
- Commune de Pouilley-Français :
 - o Délégués titulaires :
 - Stéphane RAMELET
 - Julian BRELOT

- Délégués suppléants :
 - Maké LEGAIN
 - Cyril MARQUISET
- Communauté de Communes du Val Marnaysien (pour la commune de Villers-Buzon)
 - Délégués titulaires :
 - Yann BEURAUD
 - Jennifer FLEURIAU
 - Délégués suppléants :
 - Catherine CUINET
 - Thierry MALESIEUX

3	Election du président, vice-président et secrétaire composant le bureau	2021-10
----------	--	----------------

Election du président

Mme Jennifer BAUD propose sa candidature au poste de présidente du SIVOS.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 5

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 4

A obtenu :

- Mme Jennifer BAUD : 5 voix

Mme Jennifer BAUD a été proclamée présidente du SIVOS et a été immédiatement installée.

Election du vice-président

M Julian BRELOT propose sa candidature au poste de vice-président du SIVOS.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 5

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 4

A obtenu :

- M Julian BRELOT : 5 voix

M Julian BRELOT a été proclamé vice-président du SIVOS et a été immédiatement installé.

Election du secrétaire

M Philippe DOLEJAL propose sa candidature au poste de secrétaire du SIVOS.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 5

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 5

Majorité absolue : 4

A obtenu :

- M Philippe DOLEJAL : 5 voix

M Philippe DOLEJAL a été proclamé secrétaire du SIVOS et a été immédiatement installé.

4	Indemnités du président	2021-11
----------	--------------------------------	----------------

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-12 ;
 Considérant que l'organe délibérant d'un EPCI est renouvelé, la délibération fixant les indemnités de ses membres intervient dans les 3 mois suivant son installation ;
 Considérant que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale ;
 Considérant que pour un syndicat de communes regroupant 1292 habitants, l'article du code général des collectivités territoriales fixe le montant de l'indemnité maximale à 12.2 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
 Le conseil syndical, après en avoir délibéré,
 Décide des indemnités suivantes à compter du 15 décembre 2021 :

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	Montant brut
Président	6.3335	246.33

Vote pour : 5	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------------	------------------------	-----------------------

7	Questions diverses
----------	---------------------------

- Commande et livraison des ordinateurs

Mme BAUD rappelle la situation. La commande a bien été passée, mais un problème concernant l'application du « tarif école » en a retardé l'exécution. Il y avait une difficulté au niveau de la reconnaissance de l'adresse mail de l'école. Madame HEURTAUX, directrice de l'école, a pu finalement régler ce problème. La commande est en attente de livraison.

Restent à régler quelques problèmes matériels pour l'installation dans les locaux de l'école de Pouilley-Français. M. DARTEVELLE est contacté pour la fabrication d'un meuble de rangement. Les branchements électriques adaptés seront mis en place par M. BARDEY.

- Problèmes dans les transports scolaires

Le bus arrive fréquemment entre 13h37 et 13h40 au retour à Pouilley-Français, au lieu de 13h45 comme cela est prévu pour l'accueil des élèves. De ce fait, les enfants restent plusieurs minutes seuls devant l'école. Deux accidents heureusement sans gravité ont été relevés lors de ces périodes sans surveillance.

Des problèmes similaires, bien que plus rares, se sont produits à Mazerolles le Salin. Il est également arrivé que le chauffeur parte chercher les élèves dans une commune n'appartenant pas au SIVOS...

Les changements fréquents de chauffeurs sont en partie responsables de ces difficultés.

Madame BAUD rencontrera demain soir (15 décembre) M. MOREL, responsable des bus à Grand Besançon Métropole (G.B.M)

- Convention avec Pouilley-Français pour la location du bureau de la Directrice.

En attente de signature par Mme la Présidente.

Les membres représentants au SIVOS des communes de Villers-Buzon et Mazerolles le Salin s'interrogent sur les bases légales de cette demande de la commune de Pouilley-Français, le bureau de la directrice faisant partie intégrante l'école.

- Ménage dans la classe de Mazerolles le Salin

Mme Mélanie BAUDIN assure habituellement le ménage dans la classe. Elle est absente pour cause de maladie. Elle sera remplacée par Mme Malvina Garnier-Gauthier jusqu'à son retour.

- Avenir de l'école maternelle de Villers-Buzon et du SIVOS

M. BEURAUD rappelle la position de la Communauté de Communes de Val Marnaysien. Les enfants de Villers-Buzon rejoindront les écoles de la CCVM à la rentrée 2023 si le pôle scolaire de Lantenne-Vertière est achevé dans les délais. De ce fait, la CCVM quitterait le SIVOS à la rentrée 2023.

Mme la Présidente signale que le retrait de la CCVM du SIVOS est soumis au respect de certaines règles juridiques dont elle se charge de transmettre les principes à la CCVM.

Le projet de construction de nouveaux locaux scolaires sur le site de Pouilley-Français est également évoqué. La position de Pouilley-Français par rapport au SIVOS demande donc à être éclaircie. Mme BAUD se propose de rencontrer rapidement M. MAURICE, Maire de Pouilley-Français, à ce propos.

Il serait bon que toutes les communes concernées échangent des informations sur leurs différents projets afin de pouvoir anticiper la scolarisation future de leurs élèves. Mme BAUD propose d'organiser rapidement une réunion entre tous les élus afin de faire le point.

Séance levée à 21h00.